

<https://47.snuipp.fr/Nouveau-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture>



Nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture

- Métier - Programmes -

Date de mise en ligne : jeudi 23 avril 2015

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Le nouveau socle commun adopté par le CSE [1] le 12 mars, est publié au BO. Reste encore à élaborer deux pièces déterminantes pour le travail des enseignants : l'évaluation et les programmes de cycles qui entreront en vigueur à la rentrée 2016.

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

NOR : MENE1506516D

décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015

MENESR - DGESCO A1-2

[Bulletin officiel n°17 du 23 avril 2015 - Encart](#)

Le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture a été présenté au CSE. Fini les 7 piliers, il est désormais composé de 5 domaines :

1. les langages pour penser et communiquer
2. les méthodes et outils pour apprendre
3. la formation de la personne et du citoyen
4. les systèmes naturels et les systèmes techniques
5. les représentations du monde et l'activité humaine

Contrairement au socle de 2005, il ne définit pas une liste sans fin de compétences à acquérir mais fixe les grands principes d'une culture scolaire commune pour l'école et le collège.

Ce sera ensuite aux programmes scolaires de chaque cycle de préciser les attendus à acquérir pour les élèves et les orientations pour le travail des enseignants. De plus, la liberté pédagogique des enseignants est clairement affirmée.

- Le SNUipp, avec la FSU, a obtenu que l'évaluation se fasse sur la base des programmes et ce afin de ne pas connaître à nouveau l'épisode calamiteux de la double évaluation : d'un côté, le livret scolaire évaluant les programmes et de l'autre, le LPC évaluant le socle.
- Durant la séance du CSE, le SNUipp a continué de porter des principes pour la réussite des élèves : le plaisir d'apprendre et de lire, l'ouverture de l'école, notamment par le biais de sorties scolaires culturelles et la rencontre avec les arts, les démarches scientifiques, la découverte de la vie collective, apprendre à apprendre,

Restent à venir les programmes

A ce stade, ce nouveau socle ne constitue qu'une première pièce du puzzle des futurs contenus d'enseignement. Programmes de cycles et modalités d'évaluations sont pour l'heure deux points aveugles qui seront pourtant déterminants pour le travail professionnel des enseignants auprès de leurs élèves.

En conséquence, n'ayant pas de visibilité suffisante sur la cohérence de l'ensemble du puzzle, le SNUipp, avec sa fédération la FSU, s'est abstenu.

Pour la suite, le SNUipp sera notamment exigeant pour éviter tout retour d'un LPC (livret personnel de compétences), véritable usine à « cases » des acquis des élèves.

Il défend le principe d'évaluation au service des apprentissages apportant par exemple des précisions sur le réel niveau de maîtrise des connaissances et des compétences des élèves.

De même, le SNUipp souhaite que les futurs programmes de cycle II et III soient lisibles, réalisables et opérationnels. Les projets devraient être présentés à la ministre le 26 mars prochain. Ils seront ensuite soumis à la consultation des enseignants en avril.

Sur quel temps ? C'est encore la grande question puisque la ministre a déjà dit qu'il n'y aura pas de journée banalisée à cet effet contrairement à ce que demande pour l'heure les seuls SNUipp et FSU.

Résultats des votes sur le socle au CSE :

- 38 voix pour dont SE-UNSA, CFDT, FCPE, PEEP
- 7 voix contre dont CGT, SUD, FO, SNALC
- 16 abstentions dont FSU

[1] CSE : Conseil Supérieur de l'Éducation